MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –91

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202691-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :

03/07/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 27
Présents	 18
Votants	 26

Objet :

PROJETS / TRAVAUX

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Nathalie MORICE – Jeannick MÉNARD - Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Marie-Laure PONDARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Isabelle HURTEL
Madame Laurence MOREL donne procuration à M. Vincent BOLOGNINI
Madame Françoise GUYOT donne procuration à Mme Marine GOYON
Monsieur Alexandre GAILLARD donne procuration à Mme Irma LEROY
M. Jean-Emmanuel LAUZET donne procuration à M. Philippe MARCHAND
Monsieur Vincent MAHÉ donne procuration à Madame Nathalie MORICE
Madame Christine CHERAUD donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 91 / REHABILITATION DU PATRONAGE ET DU DOMAINE DE LA FOSSE PIQUET : LEROY PAYSAGES - déclaration d'un sous-traitant

Monsieur Clément DELAPORTE, indirectement concerné par le sujet, quitte la salle.
Il ne participera pas à la décision.

Madame Isabelle HURTEL, Adjointe en charge des suivis de chantiers, rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 2025-151 du 18 décembre 2025, la société LEROY PAYSAGES de CHANGÉ (53) s'est vu confier les travaux d'aménagement paysagers, maçonnerie paysagère, menuiserie et mobiliers.

La société LEROY PAYSAGES présente un nouvel acte de sous-traitance (DC4), à savoir :

Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant H.T. du contrat de sous-traitance
PAVAGE ET CREATION DE LIFFRE (35)	Réfection d'arase en maçonnerie de moellons avec joints ciments	23 485.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
- D'adopter l'acte de sous-traitance ci-dessus présenté, au nom de la société LEROY PAYSAGES ;
- De déléguer Madame la Maire - ou, en cas d'empêchement, un adjoint - pour intervenir à la signature dudit acte de sous-traitance et toutes pièces annexes se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint